

PRÉAMBULE

Compte tenu de l'évolution récente de la situation sanitaire et des dispositions mises en place dans différents secteurs regroupant du public (transports, restauration, parcs de loisir...etc.) dans le cadre du déconfinement et de la reprise d'activité, la ville de Vaires sur Marne a travaillé à la définition d'un protocole de reprise d'activités et de retour du public, dans les installations sportives de la ville, dans des conditions sanitaires optimales.

Le protocole général municipal est élaboré dans le respect des dispositions législatives en vigueur pour les Etablissements Recevant du Public (ERP) et conformément aux avis et recommandations du Haut Conseil à la Santé Publique (HCSP).

L'Association USVEC s'inscrit donc dans ce protocole général, et décline dans son protocole spécifique nommé « SPEC-GYM VIT. », les mesures sanitaires propres à ses activités de Gymnastique Vitalité.

Il est entendu que certaines des mesures prévues, lorsqu'elles sont liées directement à la configuration du site ou des salles, peuvent faire l'objet d'adaptation en fonction des spécificités locales.

Les dispositions qui suivent pourront également faire l'objet d'adaptations en fonction notamment des orientations gouvernementales à date.

Ce protocole sanitaire est transmis à la ville de Vaires sur Marne.

STRUCTURE DU PROTOCOLE « SPEC-GYM VIT. »

Le protocole sanitaire définit les conditions de reprise des activités sportives. Il est porté à la connaissance de l'ensemble des acteurs de la section Gymnastique Vitalité (adhérents et animateurs) qui s'engagent à respecter les consignes sanitaires mentionnées ci-dessous.

Il s'applique aux spécificités locales des sites ou des salles : le COSEC, la salle Monjaret, la salle multi activités des Pêcheurs, la salle de musculation, la piscine de Vaires et les activités en extérieur (marche). Puis pour chaque sites/salles, il est décliné en 3 parties : *avant, pendant et après* la séance.

RAPPEL DES MESURES GÉNÉRALES

Le port du masque, pour toute personne âgée de plus de 11 ans, et l'application des consignes et des gestes barrières sont obligatoires sur l'ensemble des sites publics municipaux et pour toutes les personnes.

Eviter les regroupements entre pratiquants avant et après les séances.

1. SITES/SALLES : COSEC, Salle Monjaret, Salle Multi Activités des Pêcheurs, Salle de Musculation

1^{ère} PARTIE - AVANT

AVANT DE VENIR A LA SÉANCE

- Ne pas avoir de symptômes de la Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte de la Covid-19 dans les 15 jours précédents l'activité
- Prévoir un sac assez grand pour recevoir tous les vêtements, les chaussures, les rechanges, les serviettes et bouteille
- Apporter : masque, serviette, gel hydroalcoolique personnel, il est recommandé d'apporter un tapis de sol personnel, un coussin de tête si besoin
- Arriver déjà en tenue de sport au maximum sauf les chaussures, pour éviter les encombrements à l'entrée
- Privilégier les transports individuels pour se rendre au lieu de la séance

AVANT D'ENTRER DANS LA SALLE

- Arriver avant le début de la séance et attendre à l'extérieur de la salle
- Respecter les gestes barrières et notamment une distance minimum entre chaque personne ; pas d'embrassade ni de serrage de mains
- Enlever vos chaussures de ville avant d'entrer dans la salle
- Nettoyer vos mains avec votre gel hydroalcoolique avant d'entrer dans la salle

2^{ème} PARTIE - PENDANT

ENTRÉE DANS LA SALLE

- Port du masque obligatoire en entrant dans la salle pour toute personne âgée de plus de 11 ans
- Entrer dans la salle après invitation par l'animateur
- Donner son nom à l'animateur pour la traçabilité vis-à-vis de la COVID-19
- Respecter une distance minimum de 1 mètre entre chaque personne, pas d'embrassade et pas de serrage de mains
- Se déshabiller et mettre ses affaires (vêtements et chaussures) dans le sac
- Déposer votre sac dans un coin dédié dans la salle
- Respecter votre positionnement dans la salle, donné par l'animateur avant le début de la séance
- Avoir son propre tapis, dans le cas contraire

MANIPULATION DES TAPIS (pour les personnes n'ayant pas de tapis personnel) :

- Avant de prendre un tapis, se laver les mains avec votre gel hydroalcoolique
- Prendre le tapis, le poser au sol et le recouvrir entièrement d'une serviette de grande taille ou paréo (le tapis mesure environ 1,80m x 0,60m)
- A la fin du cours, se relaver les mains avec votre gel hydroalcoolique avant de remettre le tapis en place

PENDANT LA SEANCE

- Nettoyer vos mains avec votre gel hydroalcoolique
- Le masque peut être retiré au moment de la pratique sportive, à ce moment-là le ranger dans un sac plastique
- Respecter une distance physique minimum avec les autres pratiquants
- Eviter les regroupements entre pratiquants pendant la séance
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif, et ne pas l'échanger ni le prêter

REMARQUE GÉNÉRALE : dans le cas d'une utilisation collective de matériel (ex : appareils de la salle de musculation), ces derniers devront obligatoirement être désinfectés avant et ou après chaque utilisation selon les directives de l'animateur.

3^{ème} PARTIE - APRÈS

SORTIE DE LA SALLE

- Remettre son masque
- Après la séance, nettoyer vos mains avec votre gel hydroalcoolique
- Se rhabiller
- Sortir de la salle, puis du site

2. SITES/SALLES : Piscine de Vaires

1^{ère} PARTIE - AVANT

AVANT DE VENIR A LA SÉANCE

- Ne pas avoir de symptômes de la Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte de la Covid-19 dans les 15 jours précédents l'activité
- Prévoir un sac assez grand pour recevoir tous les vêtements, les chaussures, les rechanges, les serviettes et bouteille
- Apporter : masque, serviette, gel hydroalcoolique personnel, il est recommandé d'apporter un tapis de sol personnel, un coussin de tête si besoin
- Arriver déjà en tenue de sport au maximum sauf les chaussures, pour éviter les encombrements à l'entrée
- Privilégier les transports individuels pour se rendre au lieu de la séance

AVANT D'ENTRER DANS LA PISCINE

- Arriver 10 minutes avant le début de la séance (les retardataires ne seront pas admis) et attendre à l'extérieur de la piscine
- Respecter les gestes barrières et notamment une distance minimum de 1 mètre entre chaque personne, pas d'embrassade et pas de serrage de mains

ENTRÉE DANS LA PISCINE

- Port du masque obligatoire, pour toute personne âgée de plus de 11 ans, dans le hall, les vestiaires et jusqu'au bord du bassin
- Entrée à l'heure prévue, les bancs à l'entrée restent, les tourniquets ne seront pas en service donc pas de badge pour le moment
- Donner son nom à l'animateur pour la traçabilité vis à vis de la COVID-19
- L'agent d'Accueil vous désignera la partie (droite ou gauche) des vestiaires que vous devez utiliser
- Utiliser le gel hydroalcoolique à l'entrée des vestiaires présent à l'entrée, à défaut, le vôtre
- Respecter le cheminement entrée/sortie dans les vestiaires
- Se déshabiller et mettre ses affaires dans le sac l'emmenant au bord du bassin (pas de casier)
- Prendre une douche savonnée avant d'accéder au bassin
- Tous les vêtements, les chaussures doivent être rangés dans le sac et déposer celui-ci dans la zone réservée sur le bord du bassin

2^{ème} PARTIE - PENDANT

ENTRÉE DANS LE BASSIN / LA SÉANCE

- Avant la mise à l'eau, ôter et mettre son masque dans un sac en plastique et le ranger dans votre sac étanche
- Mettre le bonnet de bain obligatoirement
- L'échange et le prêt de matériel entre adhérents est interdit

3^{ème} PARTIE - APRÈS

SORTIE DE LA PISCINE

- L'agent d'Accueil vous désignera la partie (droit ou gauche) des vestiaires que vous devez utiliser

- Le rinçage seul est possible donc pas de douche savonnée pour fluidifier la sortie
- Les sèche-cheveux ne sont pas utilisables
- Remettre son masque après le rinçage et le garder jusqu'à la sortie de la piscine
- Respecter, le cheminement entrée/sortie dans les vestiaires

3. ACTIVITÉS EN EXTÉRIEUR : Marche

1^{ère} PARTIE - AVANT

AVANT DE VENIR A LA SÉANCE

- Ne pas avoir de symptômes de la Covid-19
- Ne pas avoir été en contact avec une personne atteinte ou suspectée d'être atteinte de la Covid-19 dans les 15 jours précédents l'activité
- Apporter : masque, gel hydroalcoolique personnel ; il est recommandé de prévoir un sac avec une bouteille d'eau
- Arriver déjà en tenue de sport
- Privilégier les transports individuels pour se rendre au lieu de la séance

AVANT LE DÉBUT DE LA SÉANCE

- Arriver avant le début de la séance et attendre à l'extérieur
- Respecter les gestes barrières et notamment une distance minimum entre chaque personne ; pas d'embrassade ni de serrage de mains
- Nettoyer vos mains avec votre gel hydroalcoolique avant d'entrer dans la salle
- Port du masque obligatoire pour toute personne âgée de plus de 11 ans

2^{ème} PARTIE - PENDANT

PENDANT LA SÉANCE

- Le masque peut être retiré au moment de la pratique sportive, à partir du moment où la distance physique minimum avec les autres pratiquants est respectée
- Eviter les regroupements entre pratiquants pendant la séance
- Utiliser exclusivement votre propre matériel sportif, et ne pas l'échanger ni le prêter (ex : bâton de marche)

3^{ème} PARTIE - APRÈS

FIN DE SÉANCE

- Remettre son masque
- Après la séance, nettoyer vos mains avec votre gel hydroalcoolique